

## **20240426 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/56691/reduction-des-aides-et-de-la-duree-de-lasile---la-finlande-veut-durcir-sa-politique-envers-les-refugies>

[Grand angle](#)



La Finlande enregistre pourtant un nombre très faible d'arrivées de demandeurs d'asile | Crédit : picture alliance

## **Réduction des aides et de la durée de l'asile : la Finlande veut durcir sa politique envers les réfugiés**

Par [Mara Bierbach](#) Publié le : 26/04/2024

Helsinki met en place toute une série de réformes pour réduire les avantages accordés aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, tout en limitant l'accès à la nationalité finlandaise.

Le gouvernement finlandais a récemment soumis au Parlement une série de projets de lois en vue de remodeler la politique migratoire du pays. Ces réformes ont toutes les chances de passer, la coalition au pouvoir détenant la majorité des sièges au Parlement.

Voici les changements proposés en matière d'asile et de citoyenneté ?

- **Moins de soutien financier pour les demandeurs d'asile et les réfugiés**

Le gouvernement souhaite réduire au minimum légal l'allocation réservée aux demandeurs d'asile et les réfugiés. Ce seuil minimal est défini par la Constitution et une directive sur les conditions d'accueil.

- **Réduire la durée de l'asile et de la protection internationale**

Le gouvernement finlandais veut abaisser la durée de validité des permis de séjour pour les réfugiés et des personnes bénéficiant d'une protection internationale, tout en facilitant le retrait de ces statuts.

Selon le ministère finlandais de l'Intérieur, "un réfugié se verra accorder un permis de séjour de trois ans au lieu des quatre ans actuellement. La durée d'un permis prolongé serait ramenée de quatre ans actuellement à trois ans".

Pour les personnes bénéficiant de la protection subsidiaire, le premier permis de séjour ne sera accordé pour un an seulement, au lieu de quatre actuellement. Les permis suivants ne seront accordés que pour deux ans au lieu de quatre également.

- **Restreindre l'accès aux études ou au marché du travail**

Le gouvernement veut empêcher les demandeurs d'asile et les réfugiés de demander un "permis de séjour" réservé aux seuls travailleurs et aux étudiants.

Le ministère de l'intérieur estime que cette réforme "évitera les cas de demandeur demande l'asile (venant en Finlande) dans le seul but de trouver un emploi ou d'étudier en Finlande (et favorisera) les départs rapides des demandeurs d'asile déboutés".

*A lire aussi*

[Les pays nordiques renforcent leur coopération pour expulser les sans-papiers](#)

- **Une protection internationale plus facilement révoquée ou refusée**

Il s'agit de faciliter le retrait du permis de séjour aux personnes ayant commis un crime grave ou considérées comme dangereuses.

Les règles concernant cette révocation du titre de séjour sont encore plus sévères pour les personnes bénéficiant d'une protection subsidiaire.

Plus largement, l'accès à une procédure d'asile sera refusé aux personnes "considérées comme un danger pour la société parce qu'elles ont commis un délit particulièrement grave", précise le ministère de l'Intérieur.

- **Nouvelles procédures aux frontières**

Helsinki ambitionne de mettre en place une nouvelle "procédure frontalière pour les demandes d'asile déposées à la frontière extérieure de l'Union européenne (UE) ou à proximité de celle-ci et qui sont susceptibles d'être infondées".

Cette procédure se déroulerait à la frontière de la Finlande avec la Russie et dans les aéroports internationaux finlandais.

Les migrants concernés par cette procédure frontalière ne pourront pas se déplacer librement en Finlande. Ils seront contraints de rester dans un centre d'accueil situé à la frontière pendant l'examen de leur demande d'asile.

*A lire aussi*

[Élections européennes : comment ça marche ?](#)

Ces règles s'aligneraient sur le Pacte migration et asile qui prévoit une procédure frontalière spéciale pour les demandeurs d'asile originaires de pays dont le taux de reconnaissance d'une protection est faible.



Le Premier ministre finlandais Petteri Orpo (à droite) a tweeté que "la Finlande est engagée à protéger les frontières extérieures de l'Union européenne", après une visite de la présidente de la commission européenne Ursula von der Leyen en avril 2024 | Crédit : picture alliance

- **Un durcissement des règles d'accès à la citoyenneté : de 5 ans à 8 ans de résidence**

Le gouvernement prévoit d'allonger la durée de résidence requise pour pouvoir demander la nationalité finlandaise.

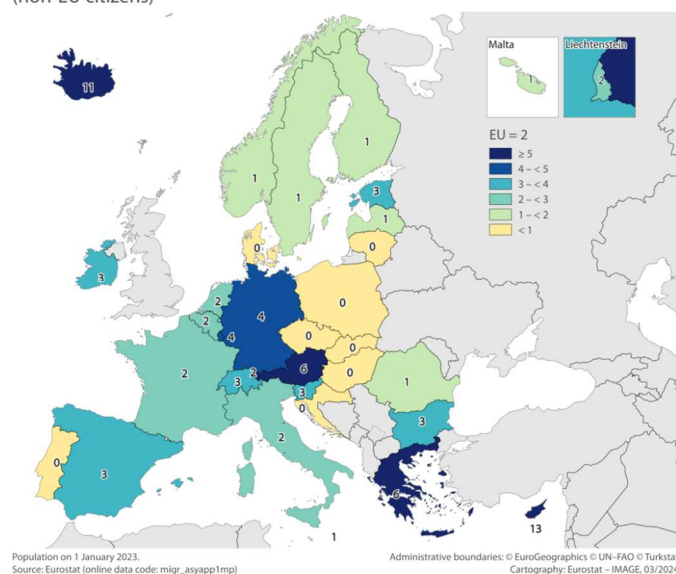
Si la loi passe, il faudra désormais résider légalement en Finlande pendant huit ans au lieu de cinq pour accéder à une naturalisation.

Helsinki propose également que le temps nécessaire au traitement d'une demande d'asile ne soit plus pris en compte dans le calcul de la période de résidence.

Aussi, le ministère de l'intérieur veut introduire des test de citoyenneté et exiger un niveau de revenu plus élevé pour pouvoir demander la nationalité finlandaise.

Les propositions relatives à ces nouveaux changements devraient être soumises au parlement à l'automne 2024 et au printemps 2025.

First-time asylum applicants per thousand people, 2023  
(non-EU citizens)



Cette carte montre que par rapport à la taille de sa population, la Finlande accueille relativement peu de demandeurs d'asile, soit près d'une personne pour un millier d'habitants | Source : Eurostat

## Réformes de l'asile en Finlande : beaucoup de bruit pour rien ?

L'actuelle coalition au pouvoir en Finlande, composée essentiellement de partis de droite, affirme vouloir s'aligner sur les réformes menées chez ses voisins scandinaves.

Le cabinet du Premier ministre Petteri Orpo a fait de la baisse de l'immigration irrégulière une priorité.

Après un pic d'arrivées de demandeurs d'asile en provenance de Russie l'année dernière, la Finlande avait fini par fermer tous ses postes-frontières. D'abord annoncée comme temporaire, la mesure a été prolongée pour une durée indéterminée au début du mois.

Une partie du trafic maritime entre la Russie et la Finlande est également à l'arrêt.

Si ces décisions ont fait la une des journaux ces derniers mois, le pays a vu un nombre relativement faible de migrants déposer une demande d'asile, comparé à d'autres pays de l'UE.

L'année dernière, la Finlande a ainsi reçu 4 450 demandes d'asile, selon Eurostat, l'office statistique de l'UE. Cela signifie qu'à peine une personne pour 1 000 habitants a demandé l'asile en Finlande.

Chypre est le pays de l'UE qui compte le plus grand nombre de nouveaux demandeurs d'asile par habitant en 2023, soit treize fois plus que la Finlande si l'on tient compte de la taille de sa population.

L'Allemagne, le pays de l'UE où le nombre total de premières demandes est le plus élevé, a reçu quatre fois plus de demandes par habitant que la Finlande.